

## Burundi : les défenseurs des droits de l'homme traités en ennemis de la République

RFI, 26-11-2014 L'ONU inquiète pour les défenseurs des droits de l'homme burundais Les défenseurs des droits de l'homme burundais sont dans une situation préoccupante : c'est le constat du rapporteur spécial des Nations unies sur la question, Michel Forst, à l'issue de sa première visite au Burundi depuis sa nomination à ce poste. À l'issue de sa visite d'une dizaine de jours au Burundi, le bilan du rapporteur spécial des Nations unies sur la situation des défenseurs des droits humains est plutôt sombre.

« J'ai été frappé, lors de mes contacts avec les autorités du pays et avec certaines institutions de la République que les défenseurs sont assimilés à des opposants politiques », a relevé le Français Michel Forst. En conséquence, ils sont pratiquement traités en ennemis de la République : menaces physiques, appels téléphoniques anonymes, harcèlement judiciaire. Rien ne leur est épargné, s'alarme le rapporteur spécial des Nations unies. Harcèlement, ce sont surtout les pressions exercées depuis des mois sur les figures emblématiques de la société civile burundaise qui préoccupent le rapporteur : « Je suis très inquiet de l'atmosphère qui règne parmi les défenseurs », souhaite publiquement dire « je l'ai dit au ministre » que l'arrestation et la détention de Pierre-Claver Mbonimpa, ministre du barreau du bâtonnier Isidore Rufyikiri ou bien les menaces proférées à l'encontre de Pacifique Nininahazwe constituent pour moi une escalade inacceptable dans le harcèlement des défenseurs par les autorités du pays ». Les autorités burundaises ne comptent apparemment pas en rester là : Michel Forst a également dénoncé un projet de loi qui, s'il était adopté en l'état, mettrait en péril le principe même de la liberté associative. Cette situation est tout aussi préoccupante que le Burundi se prépare à des élections jugées cruciales en 2015.